

1. Identification

Identificateur de produit	Lincomycin Hydrochloride Injectable	
Autres moyens d'identification		
Synonymes	LINCOMIX® * ALBIOTIC® * Lincocin® * Lincomix® 100 * LINCOMIX® injectable * LINCOMIX® 100 injectable * Albiotic 100 mg/ml * Lincocin 100 mg/ml * Lincomycin injection * Lincomix Antibiotic Solution 100 mg/ml * Lincomix Antibiotic Solution 300 mg/ml * Lincomix 300 Injectable * Lincomix 300 mg/ml * Lincocin Injectable * Lincocin VET * Solution stérile Lincocin® * Lincocine 100 injectable	
Usage recommandé	Produit vétérinaire utilisé comme agent antibiotique	
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.	
	10 Sylvan Way	
	Parsippany, New Jersey 07054 (USA)	
Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain	1-866-531-8896	
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-888-963-8471	
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300	
	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc.	
	16740 Trans-Canada Highway	
	Kirkland, Quebec, H9H 4M7	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com	
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917	

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement	Attention	
Mention de danger	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.	

Conseil de prudence

Prévention

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stockage

Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques. Les effets adverses les plus communs observés en usage clinique sont : diarrhée, nausée, rash et vomissements. Des effets sur le sang et les organes de formation du sang ont aussi été observés.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE		859-18-7	2.5 - 30
Alcool Benzyle		100-51-6	<1
Eau		7732-18-5	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition

La composition exacte en pourcentage de ce mélange n'a pas été communiquée au titre de secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'ingestion d'une grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Légère irritation cutanée. Peut causer une réaction allergique de la peau. Dermate. Éruption. Les effets adverses les plus communs observés en usage clinique sont : diarrhée, nausée, rash et vomissements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter le rejet dans l'environnement.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Porter un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter les injections accidentelles. Éviter une exposition prolongée. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans un endroit bien ventilé. @ 15 - 25°C (59 - 77°F). Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas stocker sous un rayonnement solaire direct. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Ne pas laisser le matériel geler.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Zoetis

Composants

Type

Valeur

CHLORHYDRATE DE
LINCOMYCINE (CAS
859-18-7)

TWA

100 µg/m³

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Analyse des risques par niveaux de contrôle Non disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants de protection. Les gants étanches sont recommandés s'il y a des risques de contact cutané avec le médicament et pour les opérations de traitement en vrac.

Autre

Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL.

Dangers thermiques

Aucun(e) connu(e).

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide.

Forme Liquide.

Couleur Colorless

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%) Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) 100 %

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles. Protéger du rayonnement solaire. Éviter la congélation

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermiques peuvent inclure oxydes de carbone, azote et soufre. Peut inclure du chlorure d'hydrogène

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.
Alcool Benzylique
Espèces: Cochon d'Inde
Gravité: Modéré

Espèces: Lapin
Gravité: Minimal

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.
Alcool Benzylique
Espèces: Lapin
Gravité: Extrême

CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE
Gravité: Irritant

Ingestion Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Légère irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Les effets adverses les plus communs observés en usage clinique sont : diarrhée, nausée, rash et vomissements.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool Benzylique (CAS 100-51-6)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	2000 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	> 4.178 mg/L 1000 mg/l, 8 heures
Orale		
DL50	Rat	1230 mg/kg
	Souris	1580 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE (CAS 859-18-7)		
<u>Aiguë</u>		
Autre		
DL50	Rat	342 mg/kg (Para-periosteal)
Intraveineux		
DL50	Souris	214 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	> 4000 mg/kg
Sous-cutané		
DL50	Rat	9778 mg/kg
<u>Chronique</u>		
Orale		
DSENO	Chien	100 mg/kg/j., 6 mois (Target organ(s): Immune system)
<u>Subaiguë</u>		
Orale		
DSENO	Rat	300 mg/kg/j., 30 Jours (No effects at maximum dose)
Sous-cutané		
DSENO	Rat	60 mg/kg/j., 30 Jours (Target organ(s): None identified)
<u>Subchronique</u>		
Orale		
DMENO	Chien	400 mg/kg/j., 3 mois (Target organ(s): None identified)
DSENO	Rat	300 mg/kg/j., 3 mois (Target organ(s): None identified)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Contact avec les yeux	Alcool Benzylique	
	Espèces: Lapin Gravité: Extrême	
CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE	Gravité: Irritant	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.	
Sensibilisation cutanée	CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE	
	Gravité: Produit sensibilisant	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Mutagenicité	CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE	
	Interaction directe ADN Résultat: négatif Espèces: Lymphocytes humains	
	Micronoyau in vivo Résultat: négatif Espèces: Rat	

Mutagénicité
CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE

Mutagénicité bactérienne (Ames)
Résultat: négatif
Espèces: Salmonella

Test de micronucleus
Résultat: négatif
Espèces: Lymphome de la souris

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement. Ce composé peut traverser le placenta chez les femmes enceintes. peut être sécrété dans le lait maternel humain.

Effets sur le développement
CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE

100 mg/kg Développement prénatal et postnatal, Non tératogène
Résultat: NOEL
Espèces: Rat
Organe: Orale

30 mg/kg/j. Développement péri/postnatal, Aucun effet à une dose maximale
Résultat: DSENO
Espèces: Rat
Organe: Sous-cutané

300 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus, Non tératogène
Résultat: DSENO
Espèces: Rat
Organe: Sous-cutané

75 mg/kg/j. Fertilité et développement embryonnaire, Aucun effet à une dose maximale
Résultat: DSENO
Espèces: Rat
Organe: Sous-cutané

Reproductivité
CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE

100 mg/kg 2 Génésotoxicité affectant la génération, Fétotoxicité
Résultat: DMENO
Espèces: Rat
Organe: Orale

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Ce produit peut affecter sang et organes de formation du sang par exposition prolongée ou répétée.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves	
Alcool Benzylrique (CAS 100-51-6)			
Aquatique			
Algues	CE50	Algue verte	500 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia magna (puce d'eau)	230 mg/L, 48 heures
			66 mg/L, 21 jour(s) Reproduction

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Poisson	CL50	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) 10 mg/l, 96 heures
		Pimephales promelas (tête-de-boule) 460 mg/L, 96 heures
CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE (CAS 859-18-7)		
	CE50	Anabaena flos-aquae (Cyanobacteria) 0.03 mg/L, 72 heures
	CL50	Salmo gairdneri (Trout) > 980 mg/L, 96 heures
Aquatique		
Crustacés	CE50	Daphnia magna (puce d'eau) > 900 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) > 980 mg/L, 96 heures
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible pour ce produit.	
Biodégradabilité		
Pourcentage de dégradation (biodégradation aérobie)		
Alcool Benzylrique		92 - 96 % Durée du test: 28 Jours
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible pour ce produit. Les informations suivantes sont disponibles pour chacun des ingrédients individuellement.	
Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau		
Alcool Benzylrique		1.1
CHLORHYDRATE DE LINCOMYCINE		2.55, pH6-8
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible pour ce produit.	
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).	
13. Données sur l'élimination		
Instructions pour l'élimination	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleures technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.	
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.	
Code des déchets dangereux	Aucun(e) connu(e).	
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).	
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.	
14. Informations relatives au transport		
TMD		
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.		
IATA		
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.		
IMDG		
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.		
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Non déterminé(e).	

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 14-Avril-2017

Date de la révision 06-Mars-2020

Version n° 02

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

**Informations relatives à la
révision**

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu
entièrement.